Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le 02/11/2026
ID : 081-218102978-20261026-2026_61-DE

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N° 61-2026

Nombre de Conseillers	**L'an deux mille vingt six et le vingt-six octobre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.**
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Date convocation 12/10/2026 Date d'affichage 12/10/2026	**ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS :** Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Paul MAJORAL	

OBJET : Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'association Génération Mouvement à l'occasion du 11 novembre 2026

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'Association Génération Mouvement qui sollicite une subvention de 250 € pour la participation à la manifestation du 11 novembre 2026 pour la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉCIDE à L'UNANIMITÉ :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement de 250 euros à l'Association « Génération Mouvement » pour la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.
- **Que les crédits nécessaires au règlement de ces dépenses seront prélevés sur le budget en cours**

Le Secrétaire,

Paul MAJORAL

MAIRIE DE TERSSAC (TARN)

Le Maire,

Yves CHAPRON